



***Encore une belle action pour la
biodiversité en Wallonie :
Le Domaine des Grottes de Han
réintroduit 2 500 rainettes vertes !***

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 25 juillet 2024

Pour la troisième année consécutive, le Domaine des Grottes de Han participe au programme de réintroduction de la rainette verte en Wallonie, initié par Natagora. Cette petite grenouille avait pratiquement disparu depuis trois décennies de nos régions suite à la destruction progressive de son habitat. C'est donc une action primordiale pour la biodiversité en Belgique !

Cette année, plus de 2 500 têtards en provenance de Dilsen-Stokkem et de Hoogstraten ont été confiés au Domaine en vue de les élever. Les soigneurs en ont pris grand soin pendant plusieurs semaines. Un premier lâcher de près de 1 000 rainettes a eu lieu début juillet. Et ce 24 juillet, 1 200 individus ont été réintroduits dans leur milieu naturel, près d'Arlon.

Suite aux 2 premières années de réintroduction de l'espèce, de nombreuses pontes ont été observées sur les lieux de lâcher. Une excellente nouvelle pour cette espèce menacée et une grande fierté pour le Domaine de voir cette action couronnée de succès !

Ce programme de réintroduction permet également de renforcer à grande échelle les initiatives de protection des milieux aquatiques et terrestres que la rainette affectionne particulièrement. Il est bénéfique pour une multitude de plantes et d'animaux qui se développent dans ces milieux et s'y installent. C'est donc tout un écosystème qui se reconstruit !



Le Domaine des Grottes de Han se réjouit de voir, une nouvelle fois, le travail de ses équipes contribuer à la préservation de la biodiversité.

La rainette, un petit être extraordinaire

La rainette verte est une toute petite grenouille mais qui n'en est pas moins exceptionnelle ! Elle mesure à l'âge adulte entre 3 et 6 cm et est caractérisée par une peau lisse avec de magnifiques teintes de vert. Tout comme le caméléon, elle a le pouvoir d'homochromie. Elle peut changer de couleur et passer du vert éclatant au gris ou au noir sous l'effet du stress. Cette espèce est qualifiée de bioindicateur car elle est susceptible d'apporter des informations écologiques importantes sur l'état, le fonctionnement ou les modifications d'un écosystème. En effet, la rainette est exigeante quant à son lieu de vie. Elle est sensible aux pollutions, à l'altération des zones humides. Sa présence en fait donc un indicateur clé fiable de la bonne santé de son environnement.

Contact :

Magali NICOLAÏ, Responsable Presse
mnicolai@grotte-de-han.be • +32 (0)495 75 02 12